

BA1 2010-2011 | Atelier 02

**Période 02** (du 19 novembre au 21 décembre 2010)

Approche 01: UN ESCALIER

Approche 02: DE LA LUMIÈRE

Approche 03: UNE RUE

Approche 04: UN HABITAT

Approche 05: UN PARTAGE

BA1 2010-2011 | Atelier 02

**Période 02** (du 19 novembre au 21 décembre 2010)

**Approche 01: UN ESCALIER**

Approche 02: DE LA LUMIÈRE

Approche 03: UNE RUE

Approche 04: UN HABITAT

Approche 05: UN PARTAGE

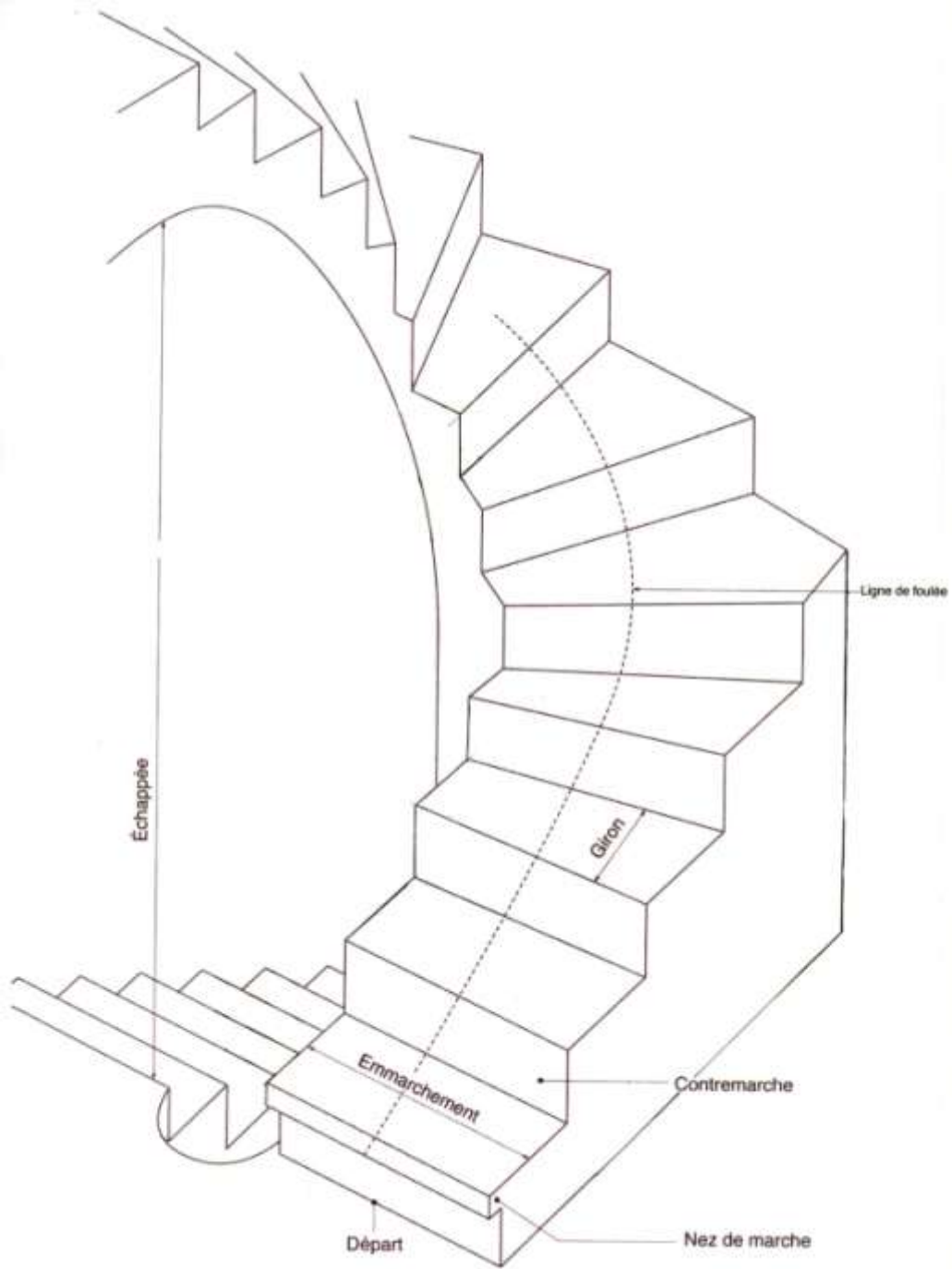


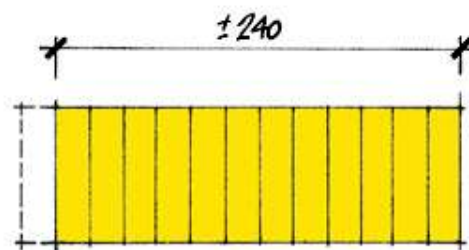
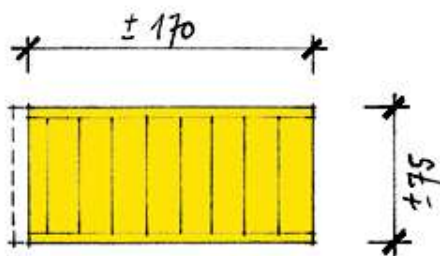
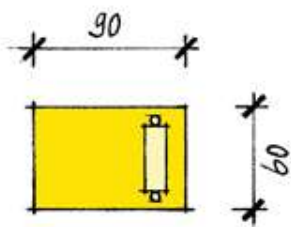
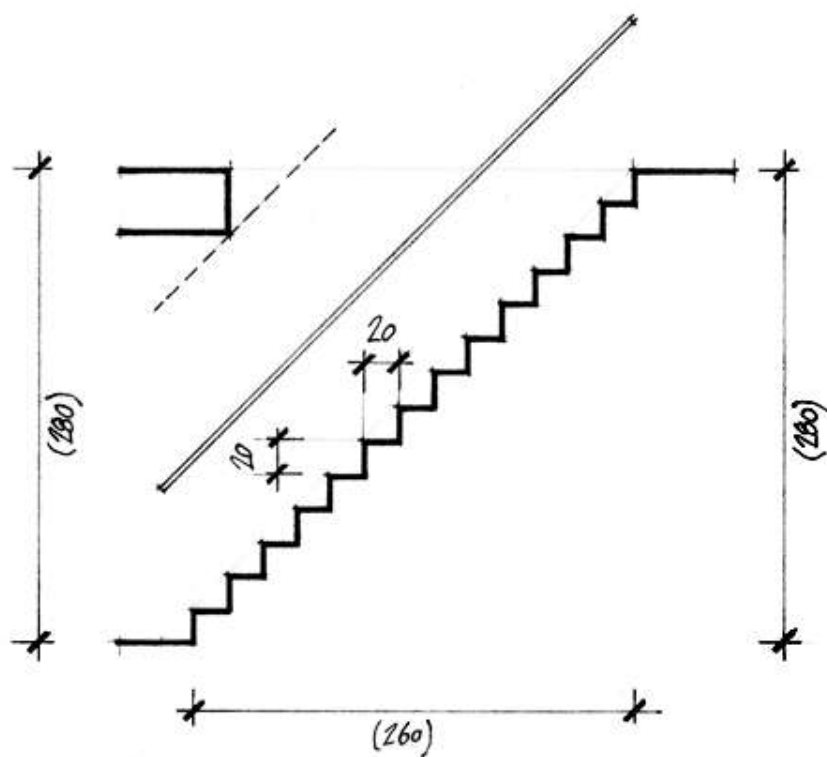
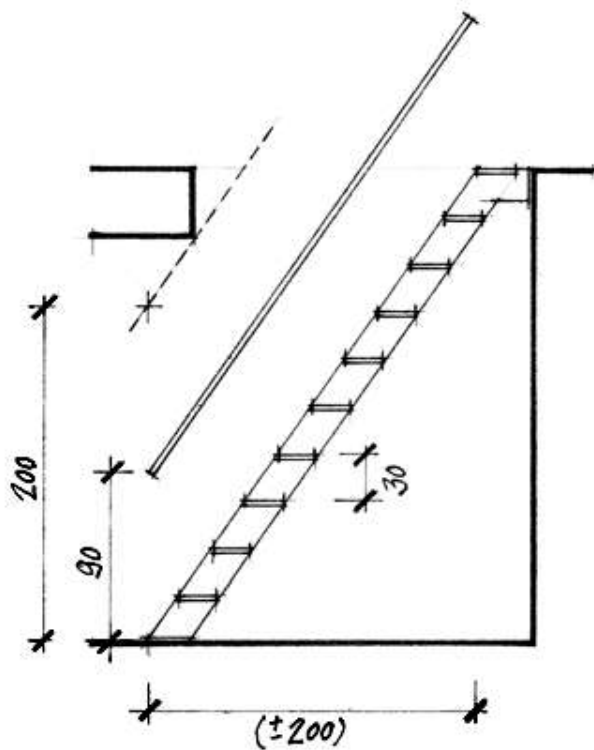
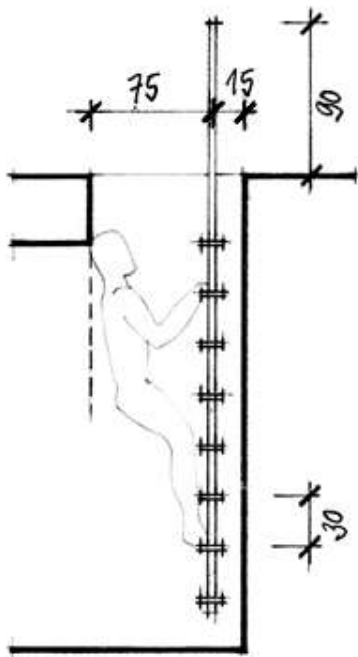










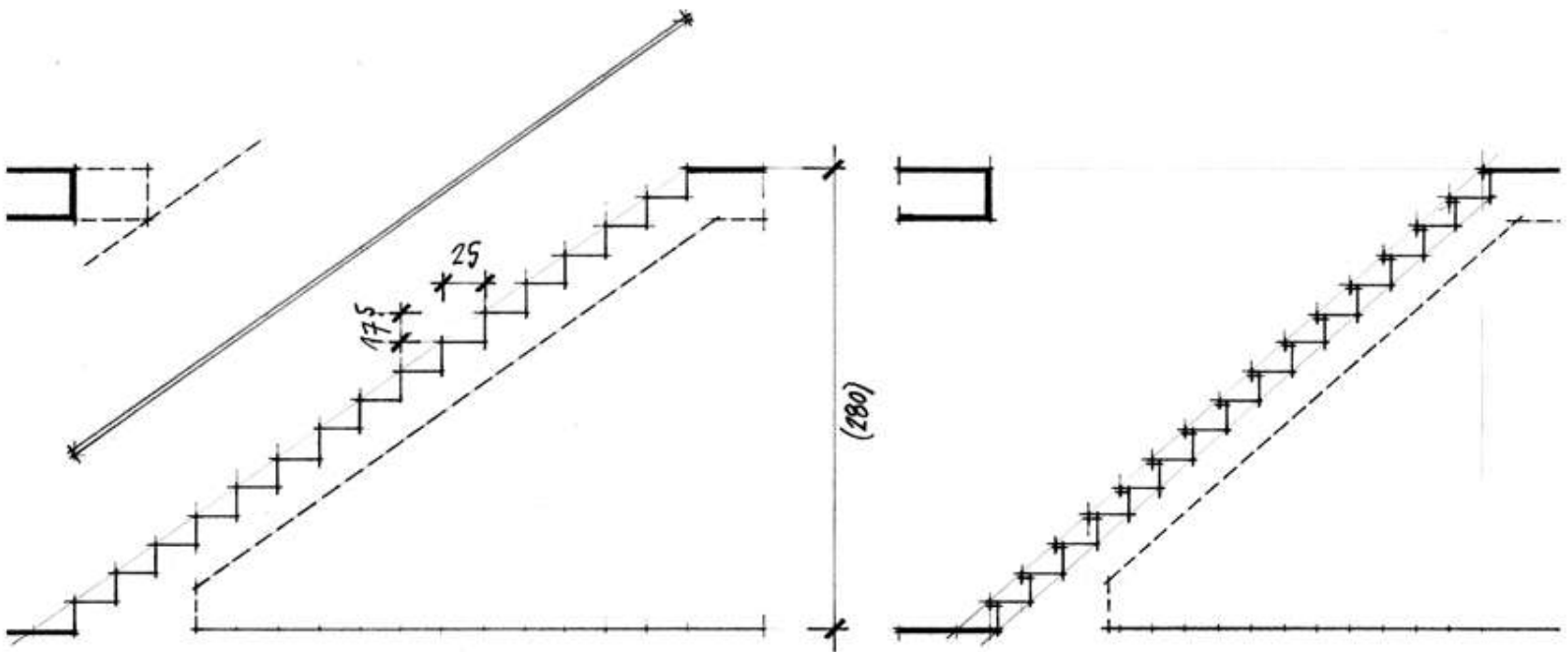
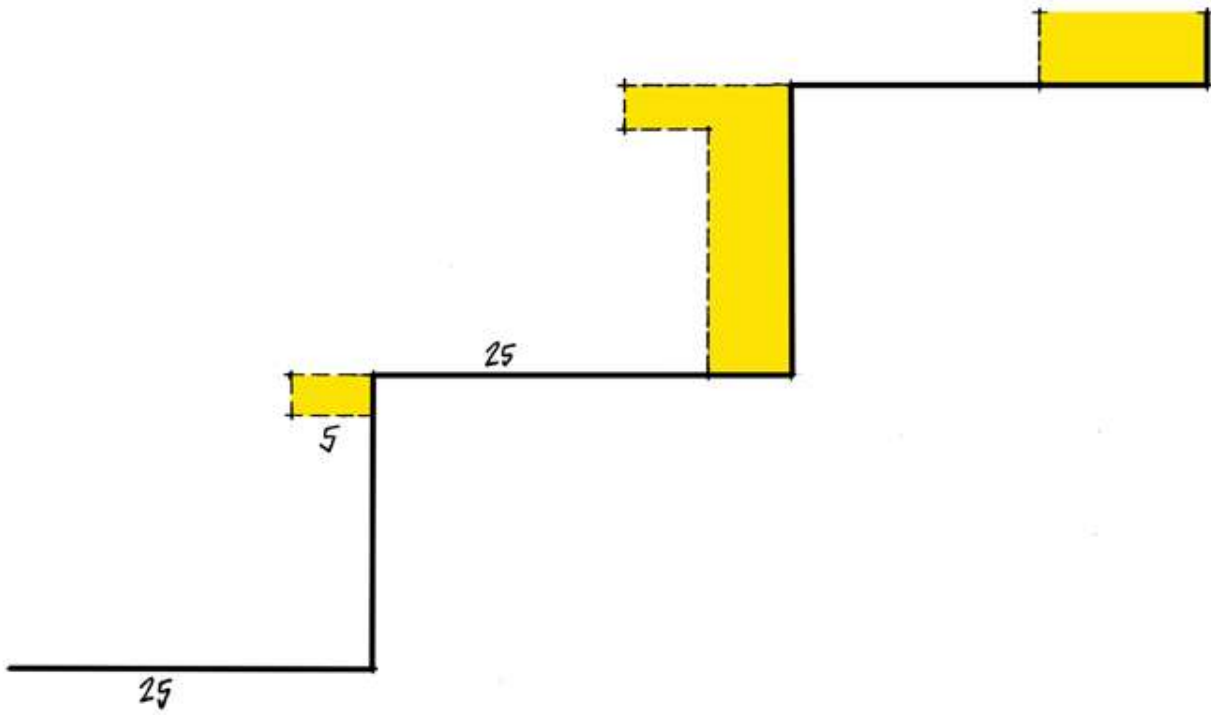


ECHELLE

ECHELLE DE MEUNIER.

ESCALIER DE CAVE.





BA1 2010-2011 | Atelier 02

**Période 02** (du 19 novembre au 21 décembre 2010)

Approche 01: UN ESCALIER

**Approche 02: DE LA LUMIÈRE**

Approche 03: UNE RUE

Approche 04: UN HABITAT

Approche 05: UN PARTAGE

Les projets seront en ligne dès la fin de leurs dépôts  
lundi 15 novembre 18h00

BA1 2010-2011 | Atelier 02

**Période 02** (du 19 novembre au 21 décembre 2010)

Approche 01: UN ESCALIER

Approche 02: DE LA LUMIÈRE

**Approche 03: UNE RUE**

Approche 04: UN HABITAT

Approche 05: UN PARTAGE











Petite rue Malibran (Ixelles, B)

# 5 SÉQUENCES VISUELLES POUR UN LIEU







BLAD  
PESOU  
PESOU





COPIED TO K

SECRET













Contrat de quartier?

Maitre d'ouvrage

COMMUNE D'IXELLES  
Chaussée d'Ixelles, 168 - 1050 Bruxelles

Bouwheer

GEMEENTE ELSENE  
Elsensesteenweg, 168 - 1050 Brussel



Financement

Région de Bruxelles-Capitale  
et Commune d'Ixelles

Financiering

Brussels Hoofdstedelijk Gewest  
en Gemeente Elsene



Entreprise générale  
Algemene aannemer

Estate & landscape management

Vroonbaan 53 - 1880 Nieuwenrode  
tel 015 20 94 20 - fax 015 20 94 19

Bureau d'études  
Studiebureau

*l'Escaut* architectures

Rue de l'Escaut, 60 - 1080 Molenbeek  
tél 02 426 48 15 - fax 02 420 17 98

Coordination de sécurité  
Veiligheidscoördinatie

KAMAR & associés

Avenue de l'Equinoxe 36 - 1200 Bruxelles  
tel 02 779 22 01 - fax 02 779 22 08 19



Contrat de quartier  
Wijkcontract MALIBRAN

tel 02 643 59 82 - fax 02 643 59 84

Rue du Viaduc, 133 - 1050 Bruxelles  
Viaductstraat, 133 - 1050 Brussel



Les contrats de quartier sont des programmes quadriennaux de revitalisation de certains quartiers opérés sous forme de partenariat entre la Région de Bruxelles-Capitale et les communes.

La Région octroie un budget à une commune.. Elle lui permet ainsi de redonner un visage neuf à un quartier dans son ensemble et ce en concertation étroite avec ses habitants afin que le contrat réponde le mieux possible aux besoins des personnes directement concernées.

Pour remplir les conditions d'octroi d'un contrat de quartier, un périmètre est défini en fonction de l'état des logements et des espaces publics ainsi que des indicateurs socio-économiques du quartier.

Ensuite, un programme d'opérations est élaboré qui prévoit différentes actions à réaliser pendant 4 ans sur le logement, sur les espaces publics et sur l'environnement socioéconomique du quartier.

Les différentes opérations du programme se répartissent en 5 parties distinctes, appelés les 5 *volets* des contrats de quartier, et la durée du contrat de quartier est accompagnée d'initiatives sociales et participatives.

1. la réhabilitation de logements existants
2. la création de nouveaux logements
3. la réhabilitation ou la création d'espaces réservés aux activités artisanales ou industrielles, complémentaires à une opération de logement
4. le réaménagement des espaces publics
5. la création ou le renforcement d'infrastructures et d'équipements de quartier, qu'ils soient socioculturels, sportifs ou autres

Les opérateurs chargés de la mise en œuvre du programme sont la Ville, le CPAS, tout organisme d'intérêt public comme, par exemple, le Fonds du Logement, ou encore une ASBL

## MALIBRAN 2010

### Projet d'aménagement des Rue Malibran et De Vergnies dans le cadre du Contrat de Quartier Malibran

VENDREDI, JANVIER 18, 2008

#### Avis de la commission de concertation

##### Commune d'Ixelles - Commission de concertation du 12/12/2007

**22<sup>e</sup> objet :**  rue Malibran et rue de Vergnies - Permis d'Urbanisme.

18/00

- Contrat de Quartier Malibran : réaménagement des rues Malibran et de Vergnies.

**Demandeur :** SERVICE PUBLIC FEDERAL MOBILITE ET TRANSPORTS c/o Monsieur DE SMEDT-JANS

**PRAS :** zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement.

**PPAS :** /

**Motif de la procédure :** - modification des voies de communication.

**Enquête publique :** du 29 octobre au 27 novembre 2007.

**Réclamations :** 13 + une pétition de 54 signatures

**Demande d'audition :** 6

##### AVIS DE LA COMMISSION DE CONCERTATION :

SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2007 / DÉLIBÉRATION DU 12 DÉCEMBRE 2007

- attend que la demande tend à aménager les rues Malibran et de Vergnies ainsi qu'à modifier le tracé de l'Érrière Cyclable Régional (OCR) n° 11;
- attend que les travaux envisagés consistent en la rénovation de l'ensemble des trottoirs en pavés plats et le marquage d'une zone pour vélos en pavés bleus de couleur bleue, la création d'élargissement de trottoirs (oreilles) à tous les carrefours, la création d'effets de porte aux entrées des zones 30 par l'aménagement d'un revêtement différencié des passages pour piétons, le déplacement des arrêts de bus de part et d'autre du carrefour "Malibran/Maison/Kervin", la création de parvis devant la mosquée et "l'Église Malibran", le déplacement des zones de livraison, la création de deux lieux de repos pour les piétons de part et d'autre du carrefour "Malibran/Colège/Scaron/Dilleux", la plantation d'arbres dans la rue Malibran en vis-à-vis des arbres existants et en marquant les extrémités de la rue par des plantations de plus grande espèce, l'élargissement du trottoir côté impair de la rue de Vergnies y compris la création d'un parvis devant le théâtre Mami;
- considérant que 14 lettres de réclamation, dont 1 pétition de 54 signatures, ainsi que 6 demandes d'audition ont été introduites durant l'enquête publique;
- que les remarques formelles lors de l'enquête publique portent principalement sur la perte de stationnement automobile qu'implique le projet, sur l'opportunité d'aménager un espace de convivialité au carrefour Malibran/Dilleux/Colège/Scaron en matière de trafic de transit qui demeure et des nuisances que son occupation pourrait susciter, sur l'utilité de prévoir des arceaux à vélos dans la rue de Vergnies, sur la nécessité de prévoir une zone de livraison aux abords immédiats du théâtre Mami et sur la non-conformité de certains aménagements au Titre VII du Règlement Régional d'Urbanisme;
- considérant que le projet vise à soutenir une mixité équilibrée des activités ainsi que de permettre une coexistence harmonieuse entre les divers usagers de l'espace public;
- considérant que le réaménagement des carrefours améliore la sécurité et le confort des déplacements pour tous les usagers et en particulier les plus vulnérables;
- considérant que l'aménagement du carrefour Scaron/Colège/Malibran permet de créer une continuité des cheminements piétons en même temps qu'il conçoit une zone de repos appréciable dans une rue piétonne;
- considérant qu'il convient de maintenir l'entrée de la petite rue Malibran à niveau avec la chaussée plutôt que de la relever au niveau du trottoir;
- considérant que le trottoir de la rue Malibran, entre les n°78 et 84, est caractérisé par la présence de grandes dalles en pierre bleue;
- considérant que la réorganisation des arrêts de transports en commun améliore les conditions d'attente des

#### Malibran 2010 ?

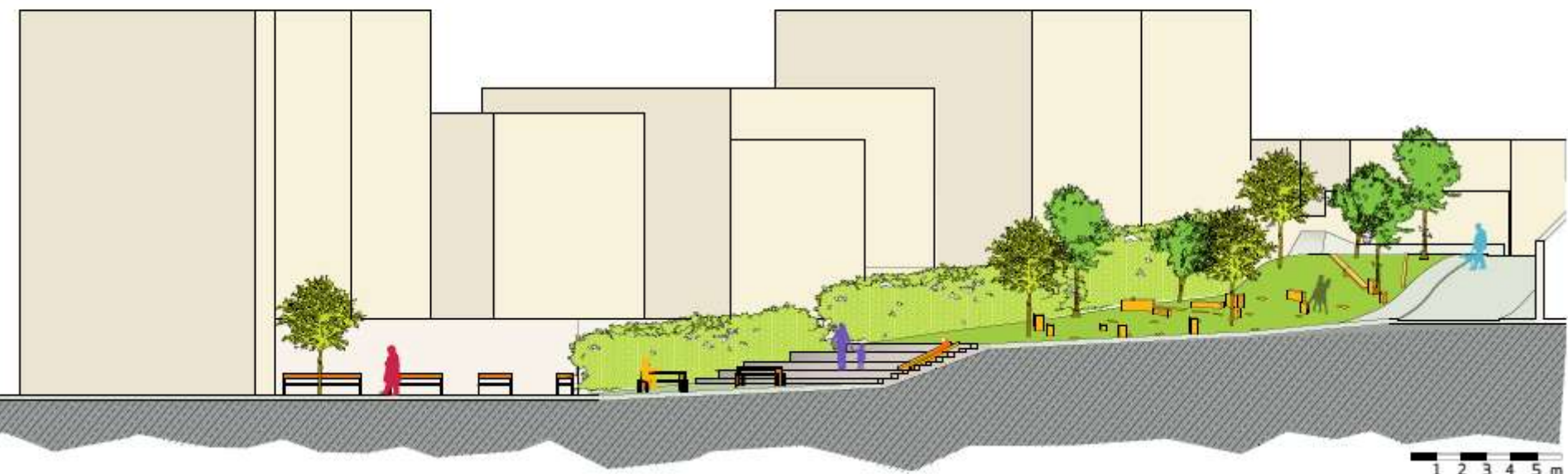
Saviez-vous que d'ici 2010, dans le cadre du Contrat de Quartier, les Rues Malibran et De Vergnies vont changer ? En parcourant cette page vous trouverez les infos nécessaires pour participer au processus de conception du projet et les différentes réactions de voisins, commerçants, et autres.



<http://malibran2010.blogspot.com/>







1 2 3 4 5 m

BA1 2010-2011 | Atelier 02

**Période 02** (du 19 novembre au 21 décembre 2010)

Approche 01: UN ESCALIER

Approche 02: DE LA LUMIÈRE

Approche 03: UNE RUE

**Approche 04: UN HABITAT**

Approche 05: UN PARTAGE

## HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

LOGEMENT POUR UN COUPLE  
*(définissez de quoi ont-ils besoin?)*  
+ rangements 2 vélos

**Superficie du logement = celle du terrain + 1m<sup>2</sup>**

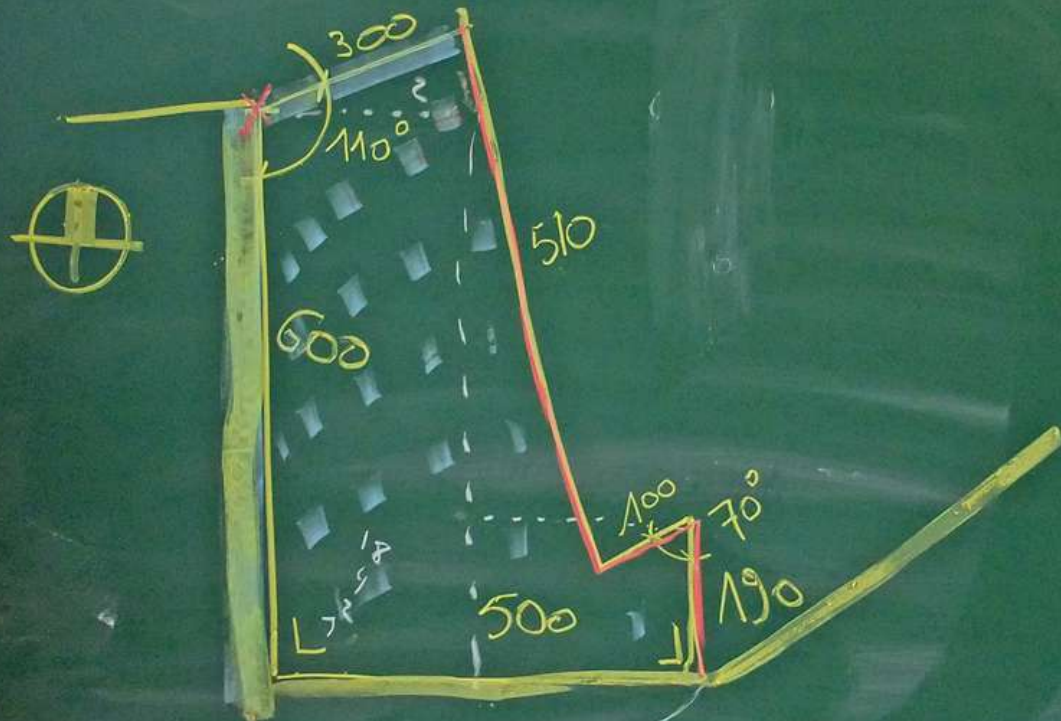
## CONTRAINTES URBANISTIQUES

Hauteur maximum: celle du mitoyen nord/est  
Relations à l'extérieur: façade rue et 5<sup>ème</sup> façade  
*(pas de baies dans le mitoyen ouest)*









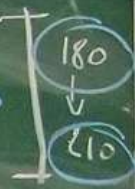
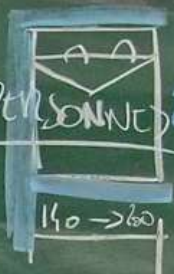
PLAN





- BUREAU

PLAN DE TRAVAIL 2 PERSONNES 20



- CHAMBRE

- LIT  
- ARMOIRE  
- TABLE CHEVET



- SALON

LIVING SEJOUR -> TV  
-> RECEVOIR



- CUISINE

FRIGO  
RANGEMENTS  
PLAN TRAVAIL - EVIER  
AERATION

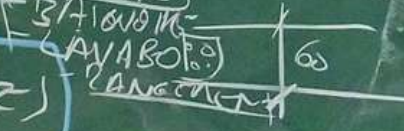


- SDB

CUISINIERS  
TOILETTES  
TABLE



- TOILETTES

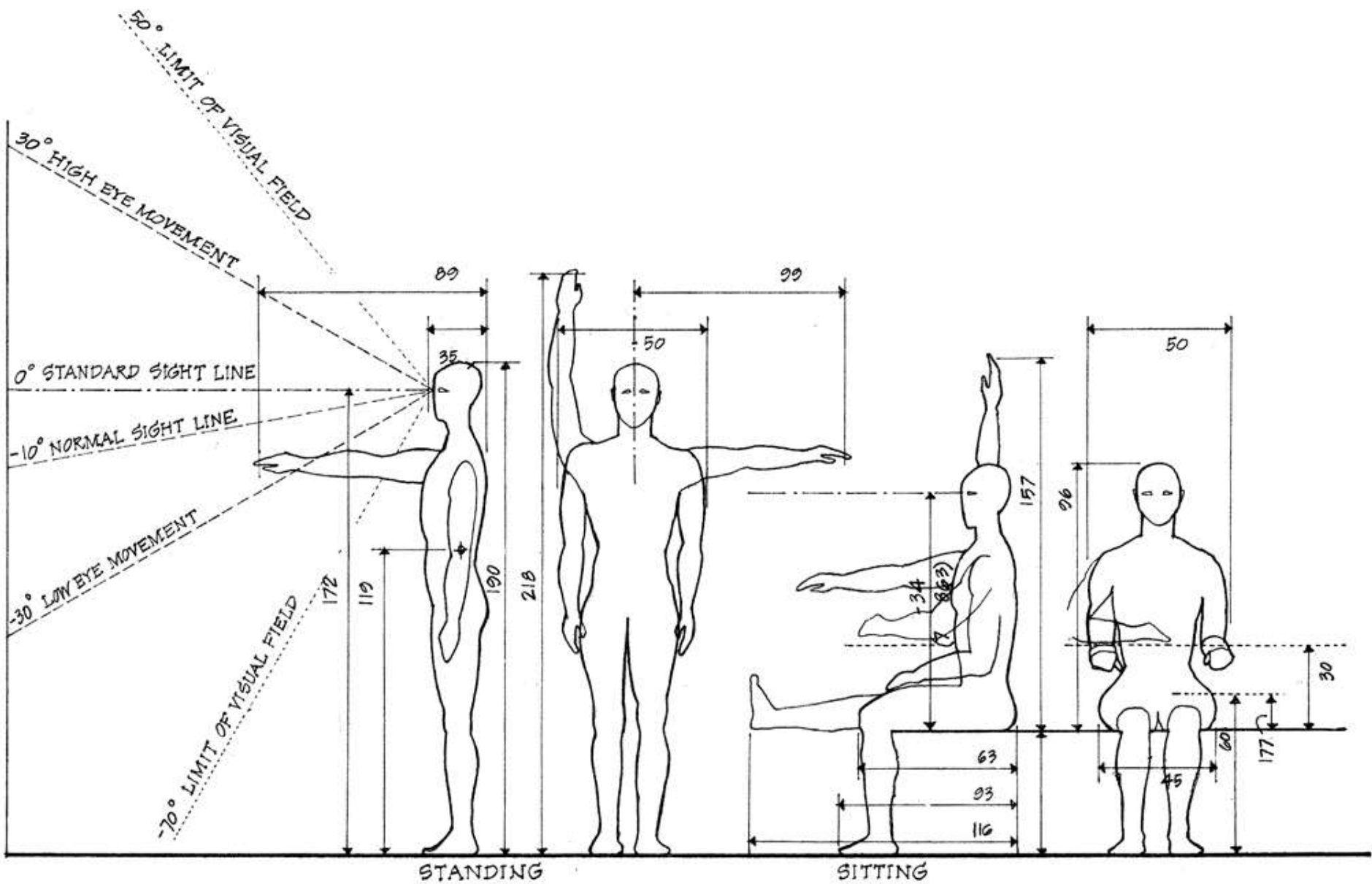


- RANGEMENTS



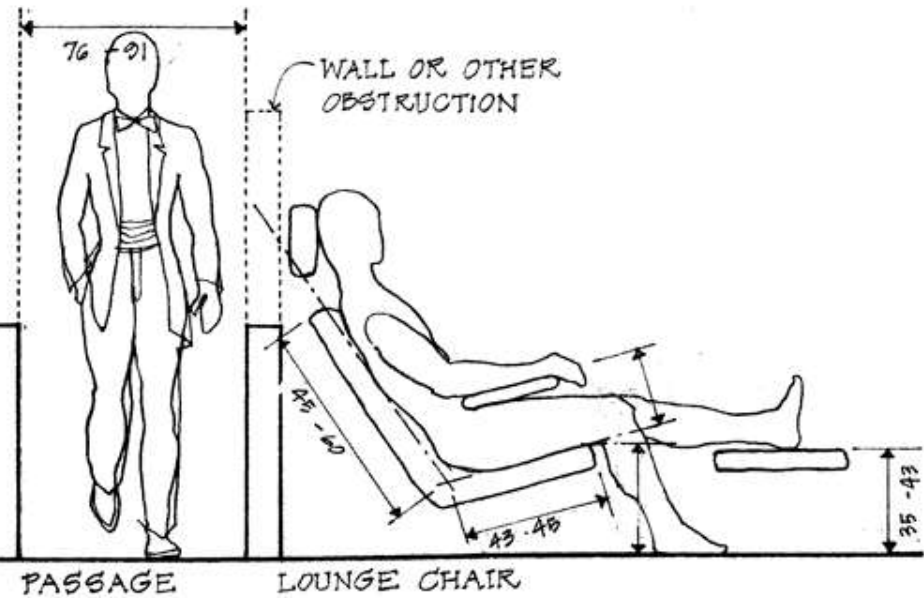
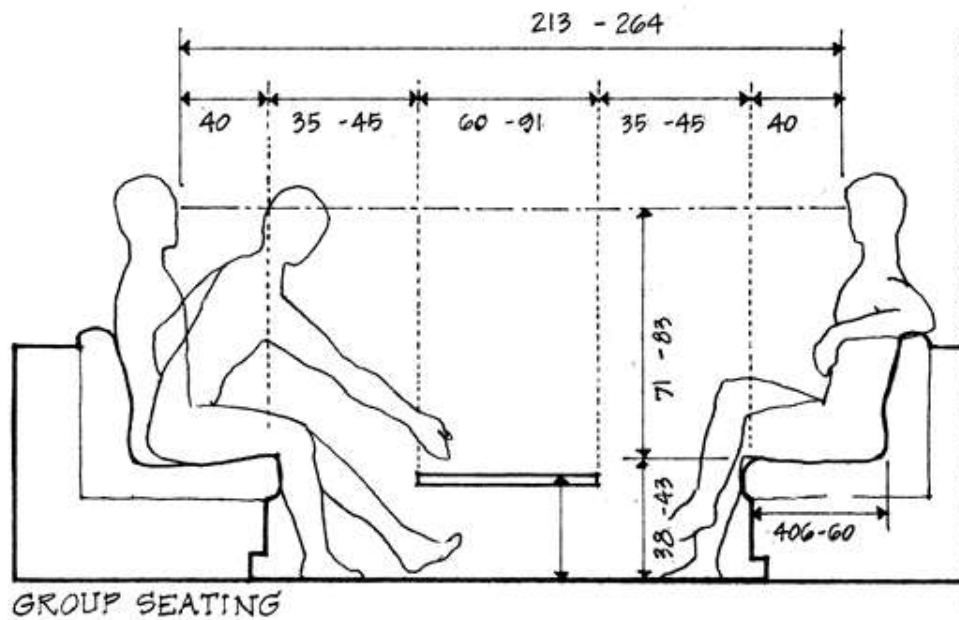
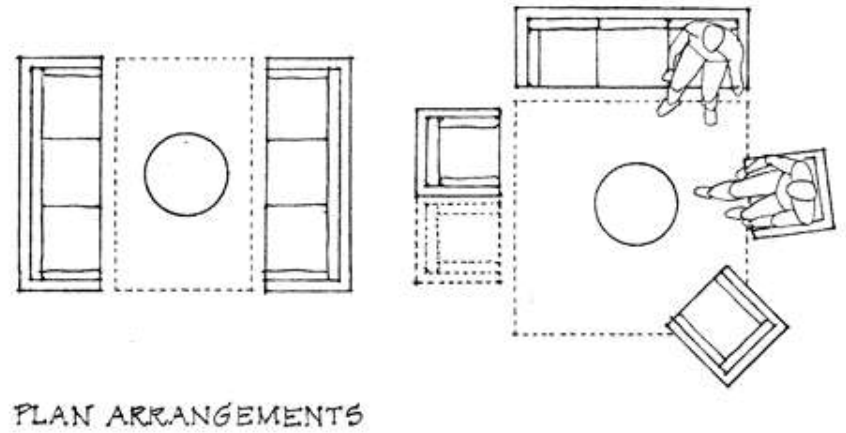
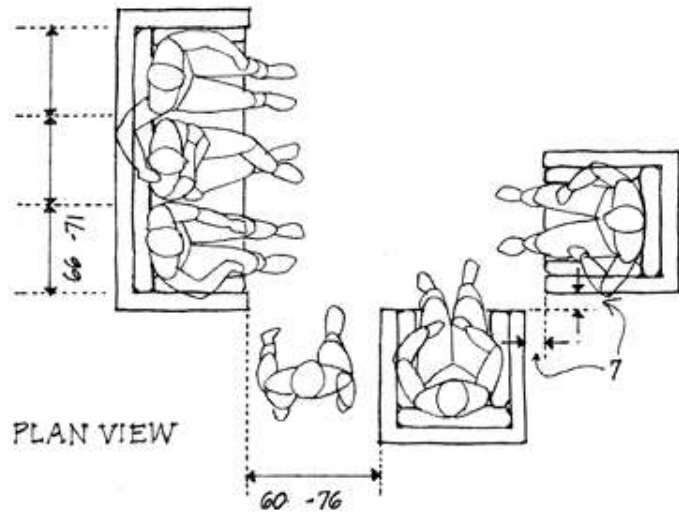
- 2 VÉLOS

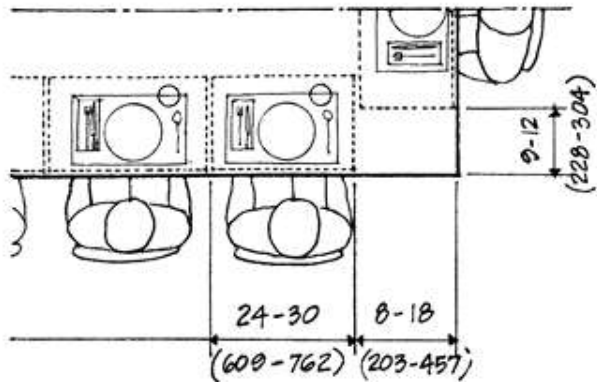




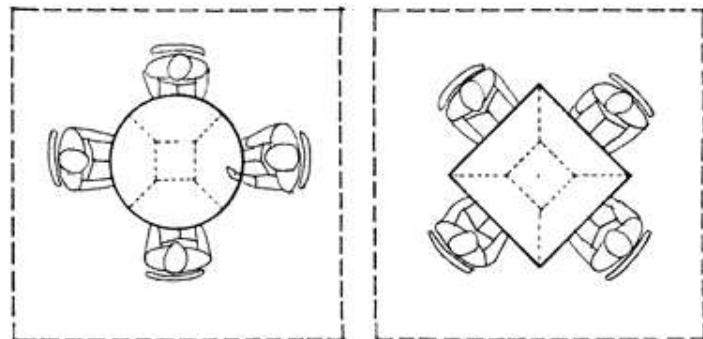
STANDING

SITTING

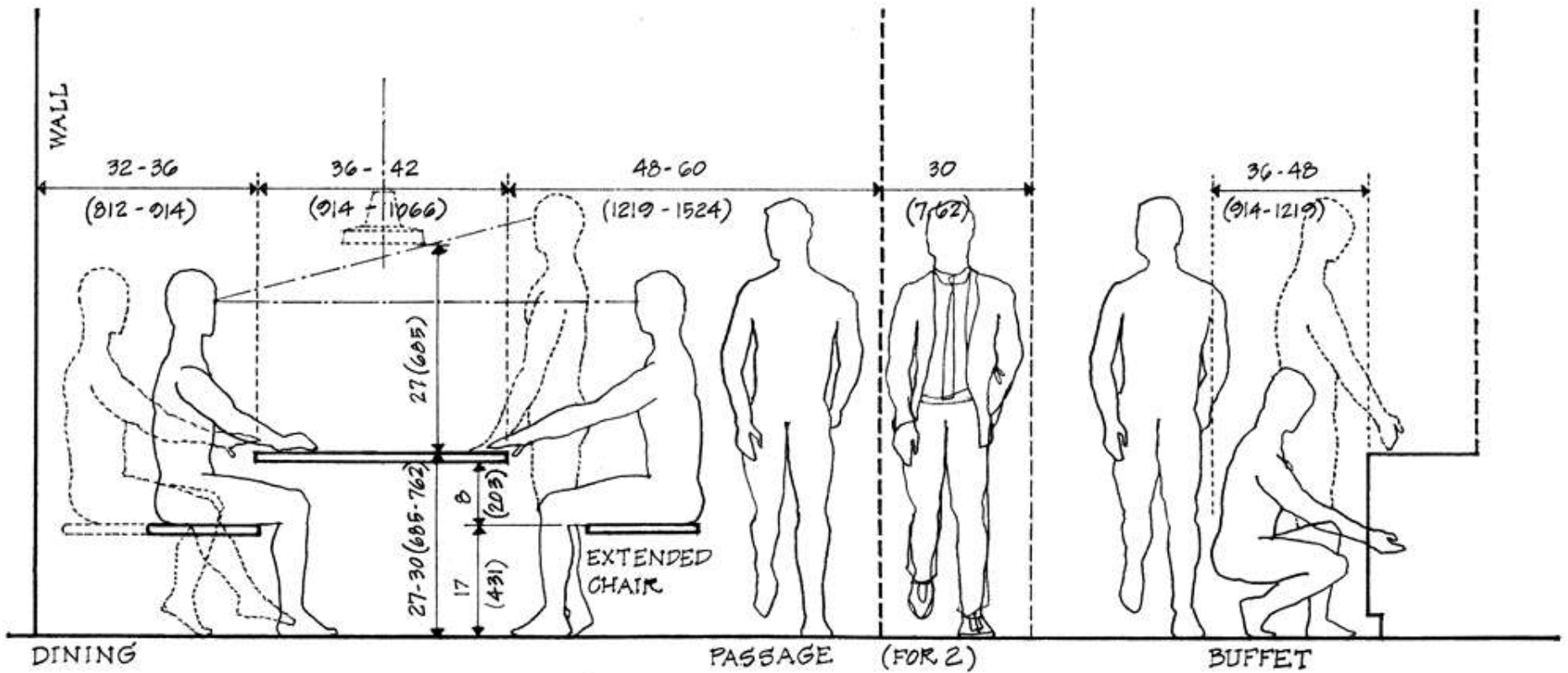
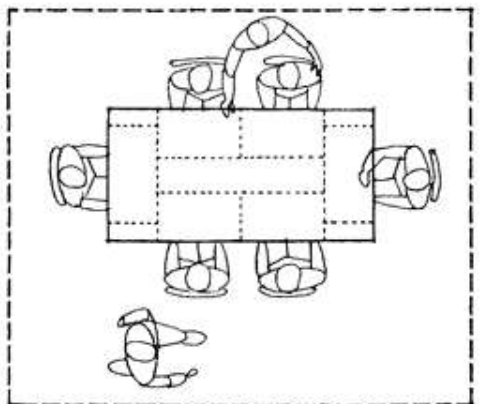


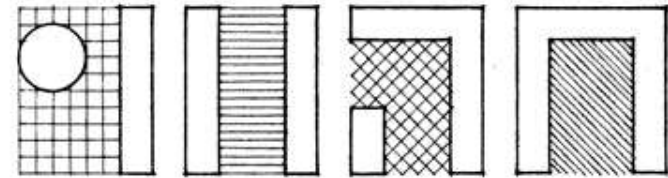
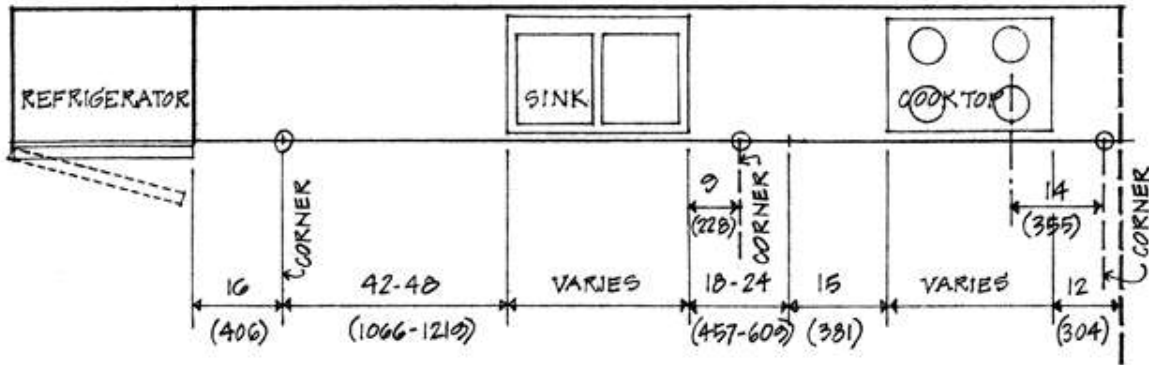


PLAN VIEW

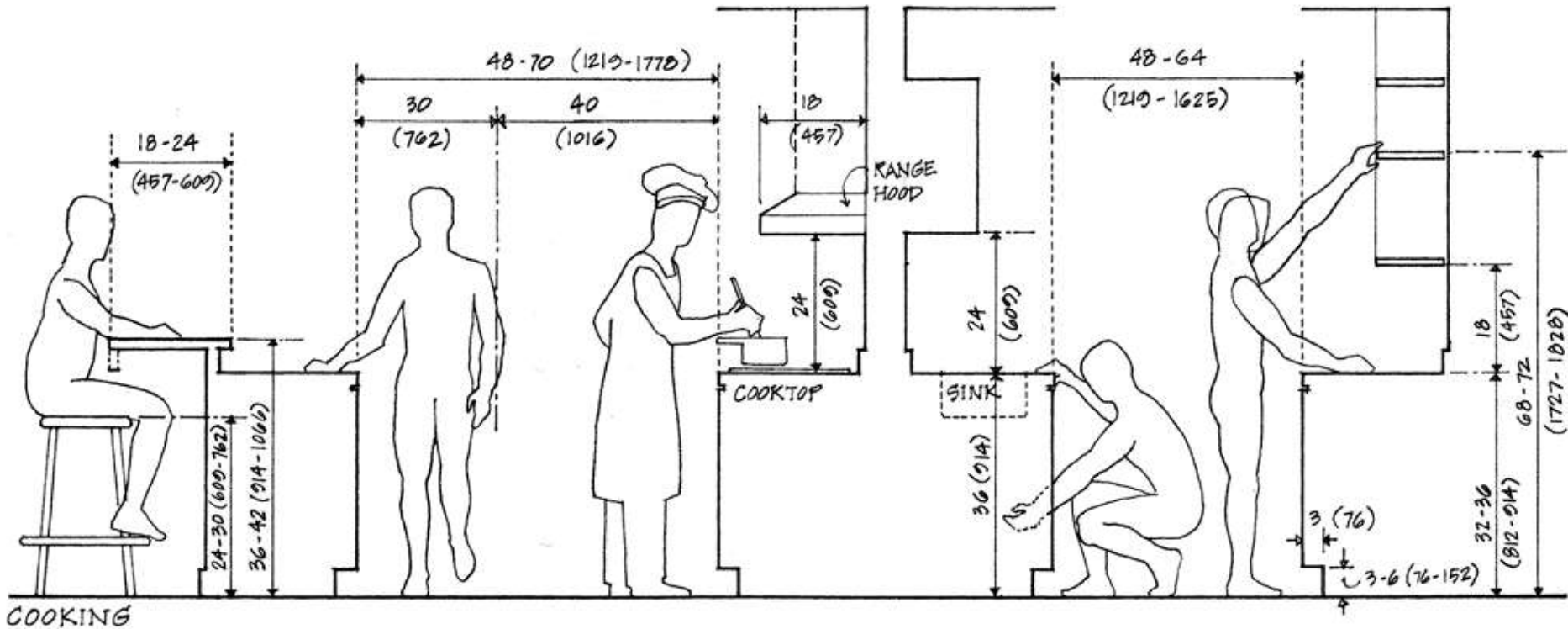


PLAN ARRANGEMENTS

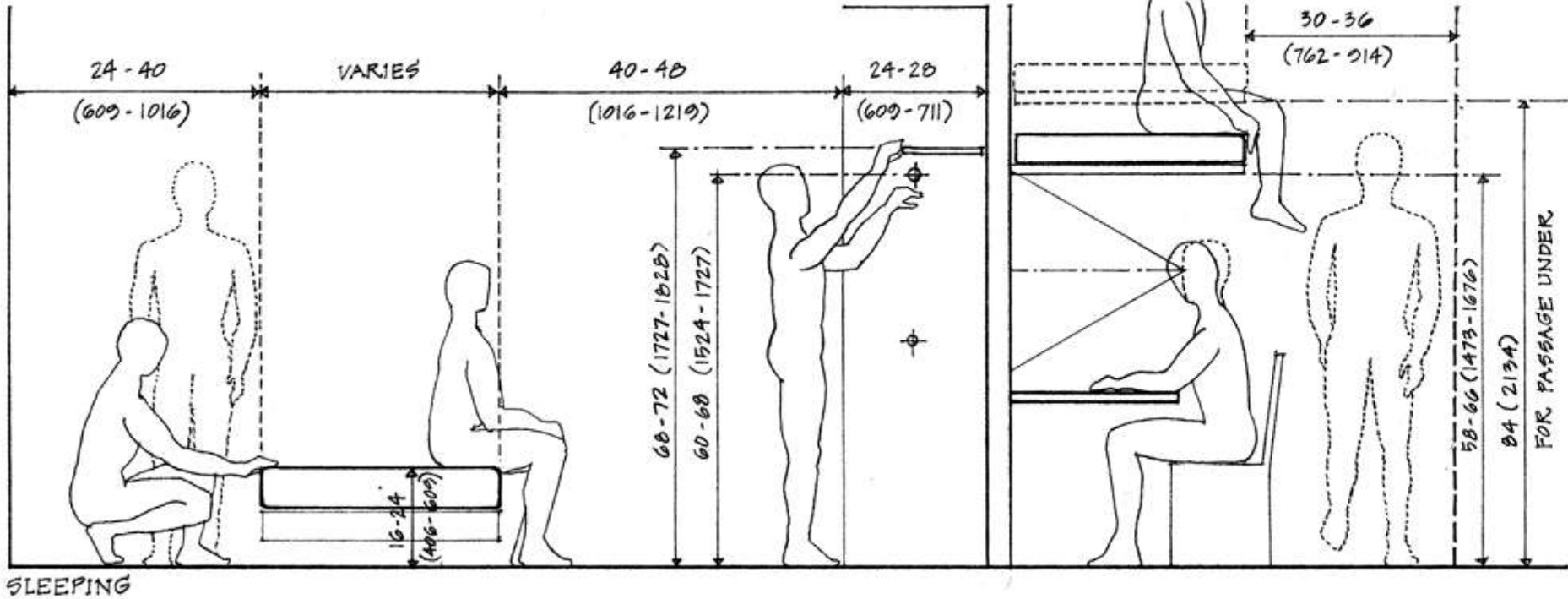
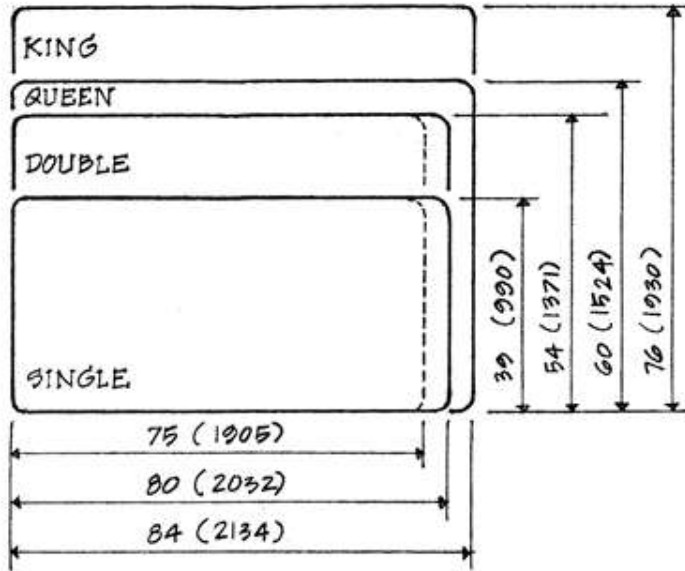


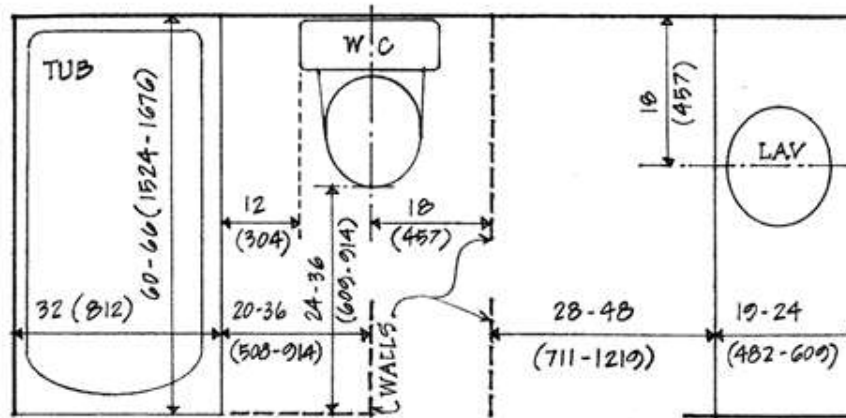


COUNTERTOP CONFIGURATIONS

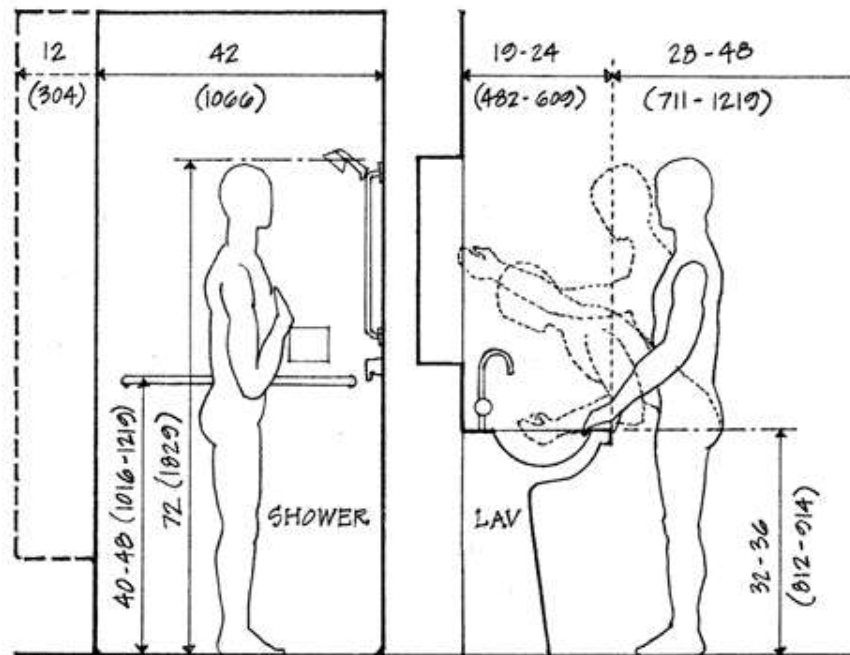








PLAN VIEW



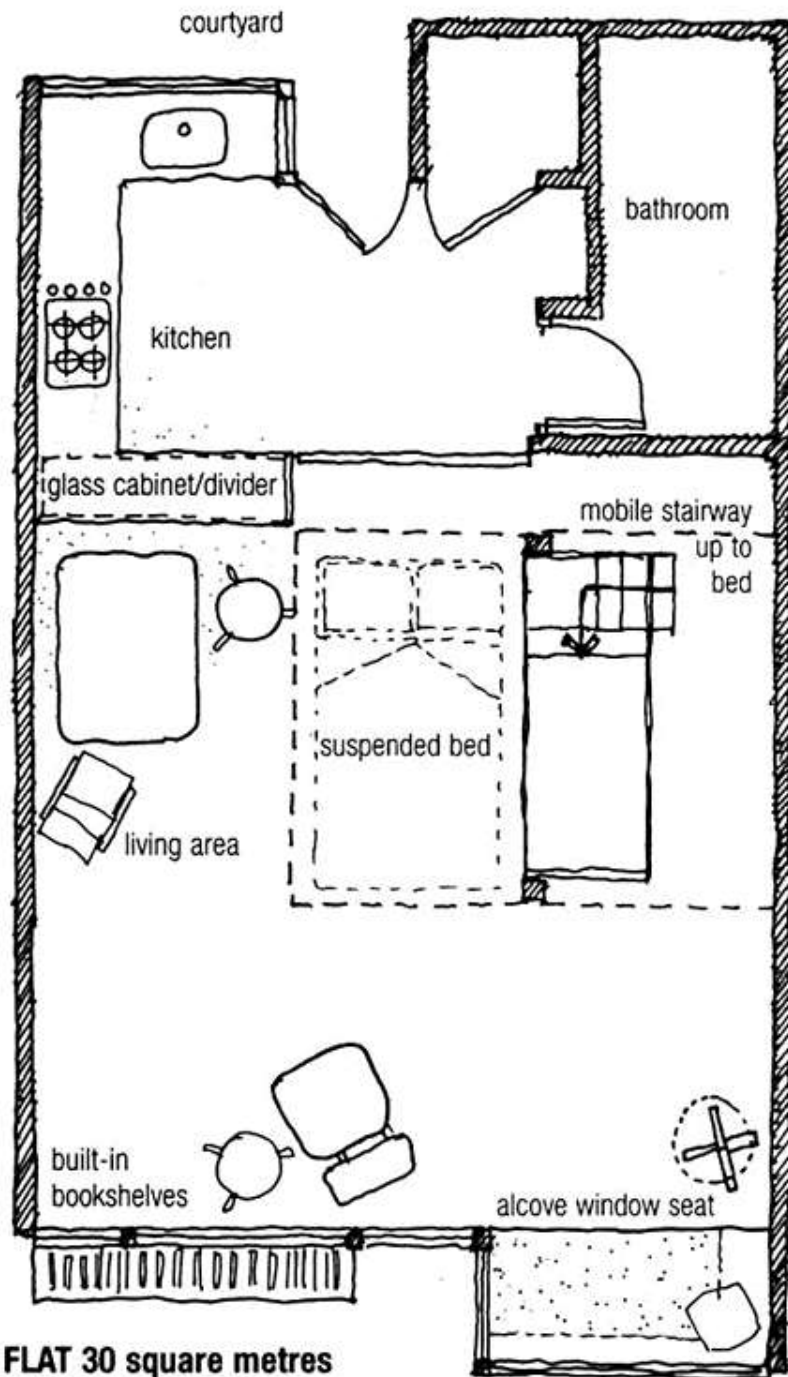
BATHING





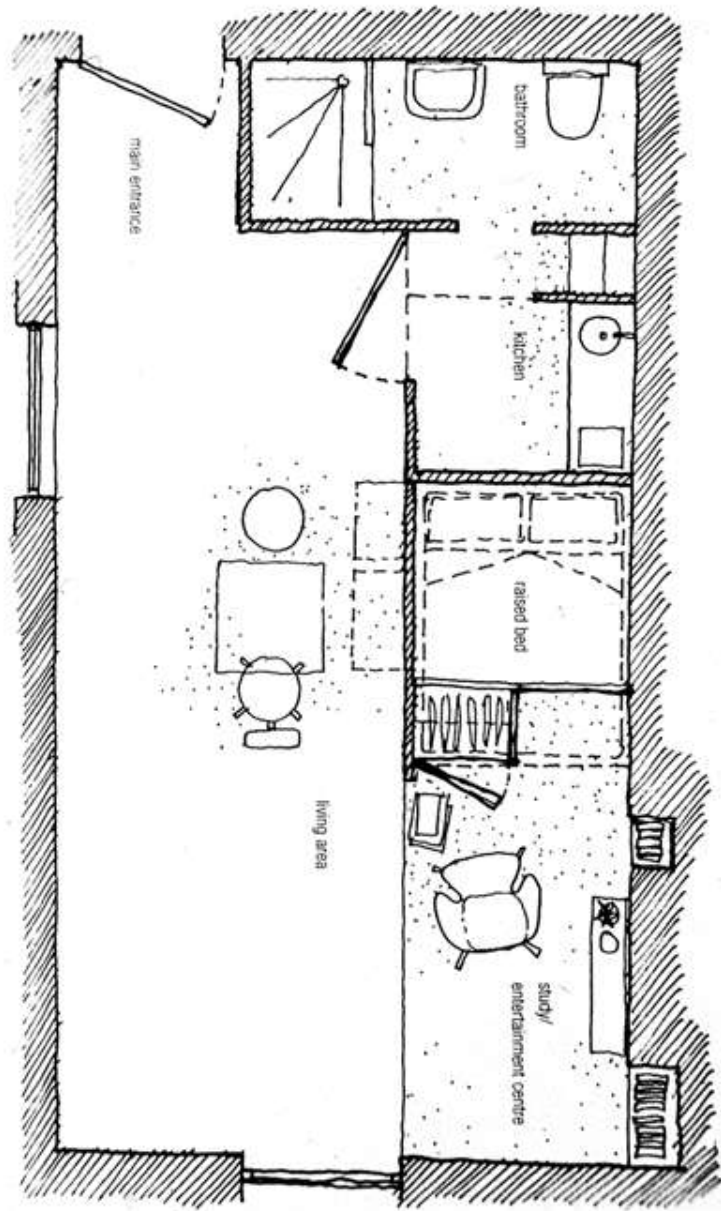


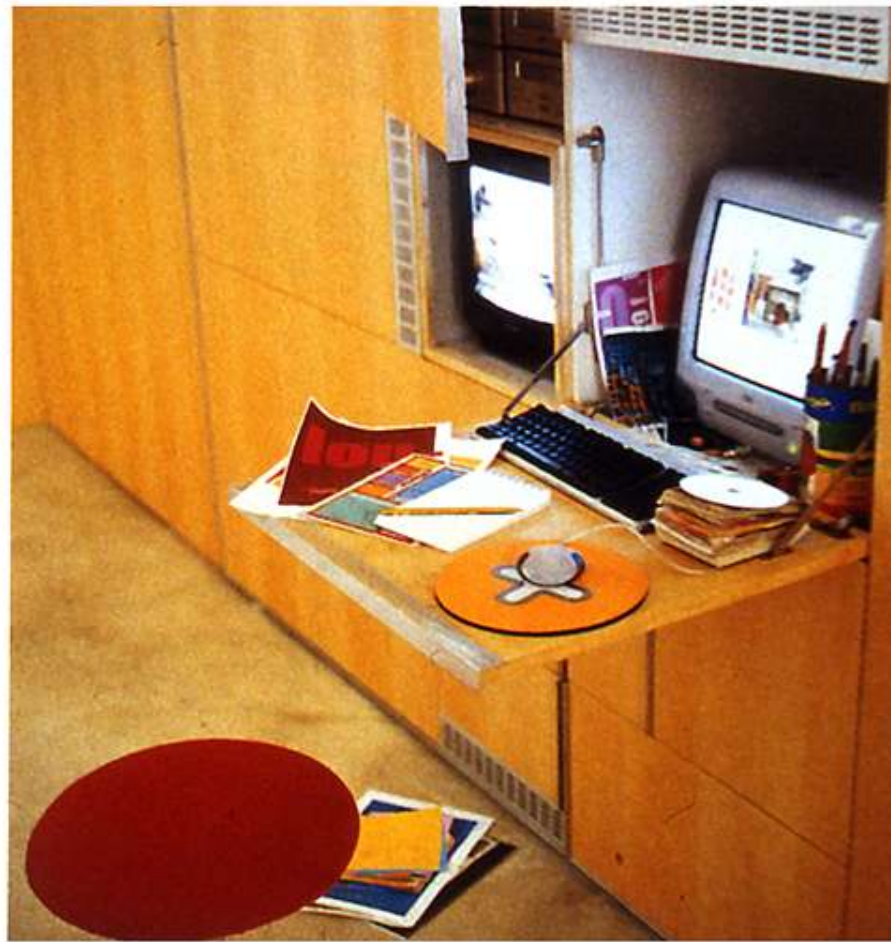




**LONDON STUDIO FLAT 30 square metres**













BA1 2010-2011 | Atelier 02

**Période 02** (du 19 novembre au 21 décembre 2010)

Approche 01: UN ESCALIER

Approche 02: DE LA LUMIÈRE

Approche 03: UNE RUE

Approche 04: UN HABITAT

**Approche 05: UN PARTAGE**